

Paris, le 26 avril 2006

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN
Session de Paris, 26 au 30 mai 2006, Palais des Congrès

**Dossier de presse : résumés des projets de rapports des
commissions**

Les rapports dont le résumé suit sont consultables et téléchargeables en ligne sur le site de l'AP-OTAN (www.nato-pa.int) sous leur n° de référence.

1) La Bosnie-Herzégovine, perspectives pour l'après- Dayton

Rapporteur général : M. Vitalino Canas (Portugal)

Réf : 058CDS 06E

L'anniversaire de la conclusion et de la signature des Accords de Dayton, les 21 novembre et 14 décembre 2005, a été l'occasion d'établir le bilan de 10 années de reconstruction et de transition en Bosnie-Herzégovine et d'envisager l'avenir. 2005 et 2006 représentent pour la Bosnie-Herzégovine un moment charnière, qui devrait déterminer l'avenir du pays, tant sur le plan interne que dans ses relations avec les institutions euro-atlantiques et avec la communauté internationale en général.

Le rapport fait d'abord le point sur la reconstruction institutionnelle, politique et socio-économique du pays, sur la situation sécuritaire, ainsi que sur les progrès accomplis en matière de réconciliation nationale. Une étape importante a été franchie avec l'adoption des réformes de la défense, de la police et de la justice. Néanmoins, d'autres réformes essentielles restent encore à engager, notamment en matière d'administration publique et d'éducation.

Quant au volet externe, le rapport analyse l'évolution du rôle et de la présence de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine. La redéfinition progressive – et la disparition annoncée – de la fonction de Haut-Représentant de la communauté internationale

constitue un premier volet essentiel de cette évolution. Un second aspect concerne le passage de relais progressif entre l'OTAN et l'Union Européenne sur le terrain.

De fait, le basculement de la Bosnie dans la phase de l'après-Dayton est déjà engagé. Au plan interne, les discussions en cours sur une réforme constitutionnelle et institutionnelle pourraient aboutir à moyen terme à une révision du cadre établi par les Accords de Dayton et à une émancipation progressive de la Bosnie-Herzégovine. Sur la scène internationale, la Bosnie-Herzégovine espère une accélération de son intégration dans l'Union Européenne et l'OTAN, qui devrait sceller le passage de la Bosnie-Herzégovine de l'ère de Dayton à l'ère de Bruxelles.

Il reste cependant que la Bosnie-Herzégovine continue à se reconstruire dans un contexte interne et régional qui n'est pas encore entièrement stabilisé. Des tensions entre groupes ethniques et entités constituantes de l'Etat bosniaque réapparaissent régulièrement sur des sujets sensibles. Par ailleurs, le référendum d'indépendance au Monténégro et surtout la question du statut final du Kosovo posent des questions particulièrement délicates pour l'ensemble de la région. Enfin, la question du jugement des criminels de guerre continue à occuper une place importante du débat national et international sur la Bosnie.

2) Cadres et domaines de coopération dans la région de la Mer Noire

Rapporteur : M. Bert Middel (Pays-Bas)

Réf : 059 CDS DG 06E

La région de la Mer Noire se trouve historiquement au carrefour de plusieurs influences et civilisations. Comme le rapport le rappelle, la Mer Noire se place aujourd'hui encore au centre des nouvelles dynamiques et préoccupations sécuritaires. Les processus d'élargissement de l'Union Européenne et de l'OTAN ont porté les frontières de l'Europe politique jusqu'aux bords de la Mer Noire. La Mer Noire se trouve aussi au cœur des corridors énergétiques reliant l'Europe à la Russie, la Mer Caspienne et au Moyen Orient. Enfin, la Mer Noire est devenue un front important dans la lutte contre les nouvelles menaces que constituent l'extrémisme religieux, le terrorisme international, la prolifération des armes de destruction massive et les trafics d'armes, de drogue et d'être humain.

La région elle-même connaît des transformations profondes. L'intégration de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'OTAN et les perspectives d'adhésion de ces deux pays et de la Turquie à l'Union Européenne, ont développé chez eux un certain sens de responsabilité et de solidarité envers leurs voisins. La vague de démocratisation, qui a vu, de Tbilissi à Kiev, l'arrivée au pouvoir de nouveaux gouvernements pro-européens et pro-atlantiques, a aussi contribué à un rapprochement de vues et d'intérêts entre Etats de la région. Ceci s'est traduit notamment par le renforcement de la coopération régionale. Les organisations existantes, telles l'Organisation pour la coopération économique dans la Mer Noire (BSEC) ou l'union entre la Géorgie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la République de Moldova (GUAM), ont reçu un nouvel élan. Par ailleurs, de nouveaux cadres de coopération sont apparus, telle par exemple la Communauté du choix démocratique, créée à l'instigation des présidents géorgien et ukrainien.

Il reste cependant un certain nombre d'obstacles au renforcement de la coopération régionale dans la Mer Noire, au premier titre desquels les conflits dits gelés en Abkhazie, en Ossétie du Sud, au Haut-Karabakh et en Transnistrie, qui continuent de peser sur les relations entre Etats de la région et sur les relations de ses Etats avec la communauté internationale. Par ailleurs, un certain nombre de questions concernant le rôle des « poids lourds » régionaux – Russie, Turquie, Iran – ou les frontières exactes de la région – notamment à l'Est, vers la Mer

Caspienne –, ne sont pas entièrement résolues. Enfin, si l'Union Européenne et l'OTAN reconnaissent l'importance stratégique de la Mer Noire dans le nouvel environnement sécuritaire, elles ignorent encore largement les initiatives régionales et préfèrent traiter avec les Etats de la région sur un mode bilatéral.

3) L'OTAN et la protection civile

Rapporteur spécial : Lord Jopling (Royaume Uni)

Réf : 060 CDS 06E

L'assistance fournie par l'OTAN à la suite de l'ouragan Katrina aux Etats-Unis ou du tremblement de terre au Pakistan a récemment attiré l'attention sur le rôle de l'OTAN en matière de protection des populations contre les catastrophes naturelles et autres situations d'urgence. Le rapport étudie l'évolution du rôle de l'Alliance en la matière, les principes qui guident son intervention et les instruments dont elle dispose.

Les premières opérations de l'Alliance en réponse à des situations d'urgence civiles datent des années cinquante. La fin de la guerre froide et les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis ont poussé l'Alliance à redéfinir son mandat et adapter ses instruments au nouvel environnement sécuritaire. Ceci a conduit notamment à un engagement plus important de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à une extension géographique de son champ d'intervention, au travers notamment de ses différents partenariats.

L'OTAN possède aujourd'hui plusieurs noyaux de compétence en matière de protection civile : prévention des catastrophes naturelles et assistance en cas de catastrophe ; prévention du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive et assistance en cas d'acte terroriste. Cependant, il est difficile d'y voir l'expression d'une politique d'ensemble claire et cohérente. Le rôle de l'Alliance en matière de situations d'urgence civiles s'est plutôt développé sur une base *ad hoc*, en réponse aux nécessités du moment et en raison de la valeur ajoutée que l'OTAN pouvait apporter aux initiatives existantes.

L'outil d'intervention traditionnel et dédié de l'Alliance en matière de situations d'urgence est le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC). Ce Centre a pour mission de relayer les demandes et les offres d'assistance en cas de catastrophe naturelle ou d'acte terroriste et de coordonner les efforts déployés par les Etats membres et partenaires de l'Alliance. Par ailleurs, l'Alliance a su tirer profit du développement de ses capacités militaires et exploiter les applications potentielles de ces capacités aux situations d'urgence civiles. C'est ainsi que les avions AWACS, le Bataillon CBRN ou encore la Force de réaction de l'OTAN ont été déployés dans plusieurs opérations récentes, pour prévenir des actes terroristes (JO d'Athènes et de Turin, élections présidentielles en Afghanistan) ou répondre à des catastrophes naturelles (Katrina, tremblement de terre au Pakistan).

En ce sens, l'extension du rôle de l'Alliance en matière de protection civile participe du processus actuel de transformation de l'Alliance. Il pose aussi la question des frontières entre opérations civiles et opérations militaires, et plus largement de la coopération militaro-civile. Enfin, il souligne la nécessité pour l'Alliance de coordonner ses actions, non seulement avec les pays partenaires, mais aussi avec les autres organisations internationales actives en la matière, particulièrement les Nations Unies et l'Union Européenne.

4) Enseignements tirés des opérations en cours de l'OTAN

Rapporteur général : M. Julio Miranda-Calha (Portugal)

Réf : 061 DSC 06E

L'OTAN continue d'étendre ses opérations à des zones situées bien au-delà des frontières de ses états membres. La plupart de ses efforts à l'extérieur de l'Europe se concentrent sur l'Afghanistan mais des opérations de moindre envergure sont en cours ou se sont récemment achevées au Soudan, en Irak et au Pakistan. Simultanément au développement des prises de position opérationnelles de l'OTAN, de nombreuses questions se posent : comment pouvons-nous minimiser les effets des oppositions nationales ? Que pouvons-nous faire pour garantir l'interopérabilité en dépit de déploiements militaires difficiles et éloignés ? Comment l'OTAN entretient-elle des relations avec les autres organisations internationales ? La Force de réaction de l'OTAN (NRF) est-elle un outil approprié pour des opérations d'aide humanitaire ?

Le Rapporteur n'essaie pas de répondre à toutes ces questions mais fait part de quelques observations préliminaires. Mais il évoque surtout le besoin crucial de garantir que toutes les forces militaires présentes en Afghanistan – soit dans l'Opération Enduring Freedom, soit dans la FIAS – sont capables d'effectuer une série d'opérations et ne font pas l'objet de divisions artificielles. Il mentionne également combien il est nécessaire de résoudre le problème du financement commun, passé au premier plan avec le déploiement de la NRF au Pakistan.

5) Le rôle de l'OTAN dans la région du Caucase du Sud

Rapporteur : M. Franck Cook (Royaume-Uni)

Réf : 062 DSCFC 06E

La Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont littéralement situés à un carrefour stratégique. L'énergie provenant de la région de la Mer Caspienne passera de plus en plus par ces pays sur son trajet vers le marché mondial. Les drogues provenant d'Afghanistan et d'autres lieux d'Asie centrale transitent également par la région du Sud-Caucase. Des groupes terroristes et des organisations islamistes extrémistes opèrent dans des régions voisines et considèrent le Sud-Caucase comme une voie de passage possible vers l'Europe et une source de recrues potentielles.

Il ne faut donc pas être surpris que l'OTAN soit fortement engagée dans la région. Cet engagement prend plusieurs formes. Qui plus est, l'OTAN a plusieurs types de partenariat avec ces pays visant à aider leurs forces armées à se développer d'une manière compatible avec un régime démocratique. Des questions demeurent cependant quant à l'engagement de l'OTAN dans la région. Quelle est l'efficacité de ces programmes et qu'ont-ils réalisé jusqu'ici ? Que peut et doit faire l'OTAN pour favoriser la réalisation des réformes programmées dans la région ? Les efforts de l'OTAN s'harmonisent-ils bien avec les efforts des autres organisations de la région et existe-t-il davantage de possibilités de coopération ? Ce rapport donne un certain aperçu des pays et des problèmes actuels de la région afin de préparer les membres à leurs missions de collecte d'informations dans ces trois pays au cours de l'année 2006.

6) Changements dans le déploiement stratégique des Etats-Unis, conséquences sur l'Europe

Rapporteur : M. John Shimkus (Etats-Unis)

Réf : 063 DSCTC 06E

Les Etats-Unis traversent des changements qui concernent à la fois la manière et les lieux où stationnent leurs forces militaires, processus connu sous le nom de *Global Posture Realignment* (Réalignement global des positions). Les Etats-Unis sont en train de reconfigurer leur présence militaire à travers le monde mais la plupart des changements auront probablement lieu en Europe. De nombreuses bases bien implantées seront fermées ou réduites, notamment en Allemagne. Pour remplacer ces bases, les Etats-Unis négocient l'accès à des installations militaires dans les nouveaux états membres de l'Alliance, en particulier en Bulgarie et en Roumanie. Ce rapport a pour objectif d'expliquer pourquoi cela se fait maintenant, quels sont les conséquences que ces changements ont sur l'Alliance et sur les différents membres, et il fait des suggestions sur la manière dont le processus peut être géré afin de promouvoir plus efficacement nos intérêts mutuels en matière de sécurité.

Le Rapporteur constate que cette situation résulte d'une longue série d'analyses remontant à la fin de la Guerre froide. Pour répondre aux situations potentielles en cours, des forces flexibles pouvant être déployées rapidement sur des sites du Moyen-Orient, d'Asie centrale ou d'Afrique sont nécessaires. De ce fait, dans le *Global Posture Review* (Réexamen global des positions) concernant la présence de forces américaines en Europe, l'accent est mis sur la flexibilité et la proximité géographique avec les éventuels « points chauds » des décennies à venir.

Le Rapporteur signale également que les nouveaux accords d'utilisation de bases situées en Roumanie et en Bulgarie n'auront pas un impact d'une ampleur aussi grande que cela fut le cas, pendant des années, en Allemagne lors de la présence militaire américaine. Les nouvelles installations abriteront quelques milliers de troupes à tout moment et les militaires n'y resteront pas pour de longues durées avec leurs familles. Dans ces conditions, les communautés locales ne peuvent pas s'attendre à bénéficier d'avantages économiques importants du fait de la présence militaire américaine.

7) La sécurité énergétique

Rapporteur général : M. Jos Van Gennip (Pays-Bas)

Réf : 064 ESC 06E

Le siècle dernier a vu une croissance rapide de la consommation d'énergie et une expansion correspondante de la recherche et de la découverte de nouvelles ressources. Aujourd'hui, l'envolée de la croissance économique, couplée à l'envolée de la demande énergétique de la Chine, a accru la demande globale. Le prix hautement volatile du pétrole est lié aux catastrophes naturelles, aux capacités limitées, aux conflits internationaux et même aux sentiments de risques suscités au plan politique. D'autre part, la volatilité des prix génère des craintes chez les investisseurs et entraîne des sous-investissements d'infrastructure.

La part de la demande énergétique de l'Union européenne concernée par les importations augmente. Environ la moitié du gaz consommé dans l'UE provient de trois pays uniquement : la Russie, la Norvège et l'Algérie. Le Livre vert sur l'énergie publié récemment par la Commission européenne fixe trois objectifs essentiels : (1) accroître la sécurité d'approvisionnement, (2) garantir la compétitivité entre les économies, et (3) favoriser la pérennité de l'environnement. La Commission affirme que seule une approche collective des

questions énergétiques peut permettre que les intérêts généraux soient correctement défendus. Certains pays, toutefois, font passer leurs intérêts nationaux avant ceux de l'Europe et certains pays justifient leur intervention sur le marché de l'énergie au titre du « Patriotisme économique ». De tels actes entravent les ambitions de constitution d'un marché commun de l'énergie.

Avec moins de 5 % de la population mondiale, les Etats-Unis consomment 25 % du pétrole mondial. L'approvisionnement en énergie de l'Amérique est subordonné à certaines fragilités : (1) catastrophes naturelles comme l'ouragan Katrina, (2) tensions au Moyen-Orient, (3) politique présidentielle au Venezuela, (4) instabilité au Nigeria, (5) tensions en Iran, et (6) attaques d'insurgés en Irak. Les Etats-Unis est le seul pays de l'OTAN ayant des ressources navales suffisantes pour défendre d'une manière crédible l'ensemble des points d'étranglement, et la présence militaire mondiale de l'Amérique lui garantit, ainsi qu'à ses partenaires commerciaux, un flux continu de pétrole.

Les avancées technologiques nous ont permis de rechercher, de produire, de transformer et d'utiliser l'énergie d'une manière plus efficace. Le développement du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) crée un marché mondial du gaz à distinguer du marché existant des pipe-lines qui dépendent de la géographie. Le charbon est une ressource domestique abondante dans de nombreuses régions du monde mais le changement du climat et les exigences de faible teneur en soufre réduisent son rôle dans l'éventail des différentes sources d'énergie. La technologie du charbon pur apporte sa contribution mais le succès à venir du charbon repose aussi sur les techniques d'absorption et de stockage du carbone. Le rôle des énergies renouvelables continue à s'accroître dans l'éventail des différentes sources d'énergie. L'énergie éolienne a une part plus importante parmi ces différentes sources d'énergie tandis que de nouvelles technologies comme l'énergie houlométrique et marémotrice représentent de nouveaux horizons pour la génération des énergies renouvelables. Les procédés de captation de l'énergie solaire se sont aussi sensiblement améliorés ces dernières années, rendant cette technique de plus en plus viable. En raison du changement de climat, certaines technologies existantes, comme l'énergie nucléaire, acquièrent une nouvelle image.

L'Europe et ses alliés américains doivent dialoguer pour définir des intérêts communs en matière de sécurité énergétique ainsi qu'une stratégie pour défendre les approvisionnements en énergie. Au niveau du continent, l'Europe doit engager la Russie dans un dialogue relatif à la sécurité énergétique. Au niveau mondial, il est nécessaire de renforcer un dialogue multilatéral sur l'énergie avec l'Inde et la Chine. Des efforts plus importants sont nécessaires pour faciliter les investissements dans les infrastructures d'énergie. Des cadres réglementaires transparents peuvent constituer une aide considérable mais il en est de même de la libéralisation du marché énergétique. Des normes de rendement énergétique plus élevées sont nécessaires dans le transport, les appareils, l'industrie, les logements et le bâtiment. Enfin, une série de stratégies est indispensable pour accélérer le développement des technologies qui renforceront la sécurité énergétique et élargiront la gamme des différentes sources d'énergie. Il faut investir beaucoup plus dans la recherche, et les secteurs public et privé doivent être tous deux totalement engagés. Grâce à ces actions, l'OTAN peut jouer un rôle important pour ouvrir le dialogue et garantir l'approvisionnement en énergie au 21ème siècle.

8) Transition en Ukraine

Rapporteur : Marcus Hanson (Estonie)

Réf : 065 ESCEW 06E

Les enjeux stratégiques de l'évolution démocratique en Ukraine sont élevés. Une Ukraine stable et démocratique pourrait devenir une source de stabilité essentielle de l'Europe orientale, contribuer à la prospérité de l'Europe dans son ensemble et même être un modèle pour la Russie démocratique. Une Ukraine faible, non démocratique et chancelante économiquement pourrait devenir un vide stratégique qui encouragerait la renaissance d'un empire russe plus vaste et résolument antidémocratique.

Le début de l'évolution politique post-soviétique de l'Ukraine a été marqué par la persistance d'une corruption envahissante, de forces de sécurité non maîtrisées et par l'utilisation de l'intimidation et même de la violence contre les opposants au gouvernement. La Révolution orange, au contraire, a représenté un changement saisissant des actions politiques ukrainiennes. Tandis que la démocratie russe semble s'affaiblir, l'exercice du pouvoir par l'administration de M. Yuschenko a fait preuve d'une conjoncture plus favorable aux droits de l'Homme, à la liberté des médias et à la tolérance politique et d'efforts redoublés pour adhérer à l'UE et à l'OTAN. La situation reste toutefois instable. Le Président Yuschenko a renvoyé son Premier ministre, Yuliya Tymoshenko, à l'automne dernier et Tymoshenko a réagi en formant un parti d'opposition qui a enregistré de bons résultats aux élections législatives du mois de mars. En décembre 2005, Gazprom, le géant énergétique russe, a plus que triplé son niveau d'importation de gaz naturel. De plus, les récents amendements constitutionnels qui transfèrent le pouvoir du Président au Premier ministre, alignent l'Ukraine avec les normes d'Europe occidentale mais sèment aussi une confusion institutionnelle et les élections de mars ont remis en cause la pérennité de la Révolution orange.

Economiquement, toute une série de problèmes a assailli l'Ukraine en difficulté, malgré l'extension du secteur privé, parmi lesquels on compte un système juridique non fiable, une corruption endémique, des dispositifs commerciaux onéreux, un prélèvement fiscal inefficace et arbitraire et des problèmes institutionnels et réglementaires. La persistance de réseaux de « clans » dans des régions comme Donetsk a également entravé la libéralisation. Durant les années 1990, l'économie de l'Ukraine a réellement reculé. Une reprise sur cinq ans, commencée en 1999, a vu une augmentation annuelle moyenne de 8 %. Des réformes entreprises en 2001 par Yuschenko, alors Premier ministre, ont développé la transparence et atténué simultanément le pouvoir des oligarques de l'énergie. La croissance est retombée précipitamment en 2005 en raison d'incertitudes politiques dans la foulée de la Révolution orange et du désir du gouvernement Tymoshenko d'annuler les privatisations antérieures. Un manque de transparence, un copinage flagrant et la corruption caractérisaient nombre des privatisations des années Kuchma, mais le désir de Tymoshenko de revendre les entreprises d'Etat était dangereux dans une économie de transition. Les investisseurs thésaurisèrent et une crise de confiance contribua à abaisser le taux de croissance du PIB de l'Ukraine de 12 % en 2004 à 3 % en 2005. Suite à la démission de Tymoshenko, le gouvernement décida qu'une seule revente aurait lieu : celle d'une entreprise d'acier privatisée illégalement. La revente rapporta 4,8 millions de dollars à l'Etat. L'Ukraine possède encore un patrimoine important à privatiser dans le secteur de l'énergie, des télécommunications et des infrastructures, et des ventes publiques rentables et justes rapporteraient un revenu très utile. Enfin, certains pensent que l'Ukraine ne bénéficiera pas d'une croissance économique soutenue tant qu'elle ne s'intégrera pas dans l'économie mondiale. Une diminution du protectionnisme occidental y contribuerait, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'acier – tous soumis désormais aux quotas d'importation stricts de l'Europe.

Depuis la Révolution orange, un effort concerté pour améliorer les rapports de l'UE avec l'Ukraine a consisté en des progrès en matière de législation anti-dumping, des efforts pour simplifier les règlements en matière de visas, l'avancement d'une étude de faisabilité d'un accord de libre-échange, et l'intégration de l'Ukraine à la Politique européenne de voisinage de l'UE (PEV). Bien qu'une certaine incertitude sur l'orientation de l'UE laisse douter de l'adhésion de l'Ukraine, l'Europe a un fort intérêt à encourager la réforme de l'Ukraine. Un plan d'action en 10 points appuyé par la PEV propose toute une série de mesures incitatives, y compris le soutien de l'UE à la candidature de l'Ukraine à l'OMC – Organisation mondiale du commerce – et une assistance technique accrue de l'UE. L'énergie et le transport constituent deux questions sur lesquelles l'UE et l'Ukraine ont plusieurs intérêts majeurs communs. 80 % du gaz russe consommé par l'UE traverse l'Ukraine, et la quasi-fermeture en janvier du gaz naturel fourni par Gazprom à l'Ukraine a démontré que l'Ukraine tient une place centrale dans la sécurité énergétique de l'Europe.

De leur côté, les Etats-Unis, le Canada et l'OTAN ont également intensifié leur coopération avec l'Ukraine. L'Administration Bush a soutenu la Révolution orange bien que Yushenko ait promis le retrait des troupes ukrainiennes d'Irak, et une très importante communauté immigrée d'Ukrainiens assure que le Canada porte beaucoup d'intérêt à ce pays. Un Plan d'Action pour l'Adhésion à l'OTAN pourrait être adopté cette année bien que la Russie pèse de tout son poids pour empêcher une adhésion de plein droit. Les relations de l'Ukraine avec la Russie demeurent pour le moins problématiques. Vladimir Putin a parié sur une victoire de Yanukovych aux élections présidentielles et certaines personnes à Moscou considèrent la Révolution orange comme un échec majeur. Tandis que les dirigeants ukrainiens souhaitent avoir des rapports bons et respectueux avec la Russie, la dépendance quasi-totale de l'Ukraine vis-à-vis de la Russie en matière d'énergie constitue un talon d'Achille stratégique.

En conclusion, l'Ukraine a besoin d'un soutien Allié pour mettre en oeuvre une stratégie de transition efficace. La perspective plausible d'une adhésion de plein droit à l'UE et à l'OTAN renforcerait les efforts de l'Ukraine tout comme l'ouverture des marchés occidentaux aux produits ukrainiens. Les pays alliés pourraient aussi aider l'Ukraine à veiller à la formation de ses futurs dirigeants par le biais de bourses universitaires, de programmes d'échange, de stages en entreprise et d'autres possibilités de formation. Des efforts visant à engager les parlementaires ukrainiens au dialogue seraient particulièrement utiles pour mettre en évidence les domaines potentiels d'assistance dans les secteurs juridique, judiciaire et financier. En même temps, nos efforts resteront vains si les dirigeants ukrainiens ne tiennent pas leurs promesses de procéder à des réformes.

9) Le défi posé par le développement de la Chine

Rapporteurs : MM. Petras Austrevicius (Lituanie) et John Boozman (Etats-Unis)

Ref : 066 ESCTER 06 E

La communauté internationale observe la Chine jouer un rôle positif et engagé dans les relations internationales et le gouvernement chinois affirme que c'est précisément ce qu'il recherche. Mais pour que la Chine maintienne son ouverture vers l'extérieur et qu'elle fasse monter ses propres enjeux dans l'ordre mondial, elle devra s'assurer que les régions les moins développées de son arrière-pays ont l'impression d'être partie prenante.

Le pouvoir actuel semble de plus en plus se concentrer sur le développement des zones rurales en Chine. L'initiative de la « Nouvelle campagne socialiste » lancée par le Premier ministre chinois, Wen Jiabao, en mars 2005 promet d'avoir un impact rapide et fort

sur la vie dans l'arrière-pays chinois. Le plan projette de combattre la pauvreté des revenus et d'améliorer les indicateurs de l'éducation sociale et des services médicaux. Simultanément, le Président Hu Jintao, a invoqué la notion de 'société harmonieuse' où croissance, équité sociale et protection de l'environnement sont équilibrées. Les nouvelles actions politiques du gouvernement ont déjà permis un allègement réel de la pauvreté dans quelques régions mais certains économistes s'inquiètent du fait que cette approche, essentiellement étatique, pourrait aussi entretenir une dépendance vis-à-vis des subventions sans procurer le contexte micro-économique permettant une croissance durable et à long terme. Quelques économistes ont également fait valoir que ces initiatives de développement, au lieu d'être le fruit d'une véritable sollicitude à l'égard du sort peu enviable de l'immense population paysanne chinoise, sont une manière de réaffirmer le contrôle du parti sur une société qui revendique de plus en plus un degré d'autonomie propre.

La taille actuelle et l'expansion prévue de la population chinoise ont des incidences majeures pour la croissance économique. Le changement démographique dynamique, par exemple, a fait ressortir les problèmes structurels compliquant la gestion des soins de santé en Chine. La diminution des prestations de sécurité sociale a été l'un des principaux facteurs des protestations paysannes qui ont de plus en plus soucie les autorités centrales. Des problèmes tangibles tels que la corruption, le gouvernement d'un parti unique et la fiscalité constituent les principales revendications de la plupart des manifestants. Ceci provoque de vives inquiétudes quant à l'éventualité de réactions violentes contre la mentalité de la « croissance à tout prix » et souligne également la nécessité d'un pluralisme politique plus développé en Chine, condition préalable à la prospérité à long terme des campagnes.

Des investissements étrangers directs effectués parallèlement à des réformes économiques internes ont été des éléments décisifs de l'explosion de la croissance chinoise depuis 1978. L'une des clés d'un développement plus vaste de la Chine supposera, par conséquent, d'attirer davantage de capitaux étrangers et chinois dans les régions intérieures du pays. L'énergie pose une autre contrainte essentielle au développement du pays. On estime que d'ici 2015, les importations d'énergie constitueront plus de la moitié de l'énergie consommée en Chine et qu'elles continueront à augmenter par la suite. Craignant une crise importante de l'approvisionnement, les dirigeants chinois ont entrepris d'immenses efforts pour parvenir à une sécurité énergétique tant sur le plan de l'approvisionnement que de la demande afin de lancer le développement économique.

Enfin, la croissance économique chinoise n'est pas seulement une histoire de développement économique intérieur du pays. Elle a aussi des conséquences pour la plupart des pays en voie de développement dans le monde. La Chine est devenue un consommateur essentiel de produits de base et sa demande a fait grimper le prix de toute une gamme de matières premières provenant des pays en voie de développement. La Chine est également devenue extrêmement active diplomatiquement et économiquement dans des régions qui l'approvisionnent en matières premières très demandées. Les rapports complexes et dynamiques avec de nombreux pays d'Afrique en sont un bon exemple. Entre-temps, du fait que la Chine s'est développée à un rythme tellement rapide et du fait de son statut renforcé de donateur et de l'augmentation de ses dépenses en matière de défense, un important débat a lieu en Occident et au sein des organisations internationales de développement pour savoir dans quelle mesure elle doit continuer à recevoir une aide au développement.

Pour conclure, il existe un certain nombre de moyens selon lesquels l'Occident peut travailler à assurer l'engagement continu de la Chine. L'Occident doit soutenir le développement des régions intérieures de la Chine en poursuivant la libéralisation des marchés agricoles mondiaux dans le cadre du Programme de Doha et en proposant un soutien technique au niveau national, provincial et communal dans des domaines tels que

l'administration, les réformes fiscales et juridiques ainsi que sur le plan des stratégies visant à réduire la pauvreté et dans le domaine de la dépollution. En attendant, il se peut que la Chine doive encore modifier sa stratégie globale de développement, laquelle a tellement misé sur la surexploitation du capital physique tout en imposant de terribles charges à l'environnement, au système de soins de santé et en se désintéressant des pauvres.

10) Les engagements du G8 en faveur des pays en voie de développement

Rapporteur spécial : M. Hugh Bayley (Royaume-Uni)

Ref : 067 ESC 06 E

Pendant l'année 2005, appelée 'l'année du développement', la communauté internationale a entrepris toute une série de conférences intergouvernementales de haut-niveau comprenant le Forum de Haut Niveau de Paris sur l'Efficacité de l'aide, le Sommet du G8 de Gleneagles et le Sommet mondial des Nations-Unies. Ces rencontres ont donné lieu à plusieurs déclarations et initiatives destinées à faire progresser le programme du développement et à donner de l'élan pour parvenir aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les pays de l'OTAN sont, pour une bonne part, partie prenante dans le développement de l'Afrique. Les programmes de sécurité et de développement ne sont pas toujours bien coordonnés mais le développement devient de plus en plus un outil stratégique pour prévenir et résoudre les conflits. Ceci résulte de la prise de conscience croissante, depuis le 11 septembre, que des états faillis constituent une menace majeure pour la sécurité internationale et que dans la mesure où le développement devient durable, il peut potentiellement réduire la lourdeur associée à la prévention des crises et aux conflits. L'interaction entre le développement et la sécurité peut aussi être vue en termes de risques transcendant les états : migration massive, création de réfugiés, crime transnational, catastrophe écologique et maladie épidémique sont tous des fardeaux du système international dans son ensemble.

Dans le passé, il y a eu de grands écarts entre les promesses de développement et les réalisations concrètes. C'est pourquoi, il est nécessaire de faire le bilan des récents engagements pris en faveur du développement et de mettre en valeur les mécanismes visant à surveiller leur état d'avancement. Etant donné que le renforcement de l'Aide Publique au Développement (APD) représente un élément majeur des récents engagements, un débat sur l'efficacité de l'aide et la cohérence de l'aide est conçu afin de préparer l'examen plus précis des promesses faites durant l'année 2005.

S'il est vrai que les pays développés jouent un rôle essentiel dans la création des conditions qui aideront les pays africains à atteindre les OMD, la responsabilité principale incombe aux dirigeants des pays en voie de développement. L'un des concepts les plus en vue qui inspire le débat actuel sur le développement et les promesses en résultant est le suivant : « À problèmes africains, solutions africaines ». Il en est de même de la conviction que les fondements du développement de l'Afrique doivent reposer sur un mode de gouvernement éclairé, la paix et la sécurité. Il est par conséquent nécessaire d'examiner comment les initiatives africaines ont tenu compte du binôme sécurité-développement et, en prenant le conflit du Darfour comme étude de cas, de rechercher les différentes manières selon lesquelles l'OTAN pourrait être à même de soutenir la mise en œuvre de la paix et de la sécurité par l'Union Africaine naissante.

Les approches des acteurs d'aide et de développement peuvent être très diverses mais ce qui est certain, c'est que les pays développés comme les pays en voie de

développement ont pris des engagements importants et concrets en faveur du développement en 2005. La priorité porte maintenant sur les mécanismes pour les mettre en œuvre et suivre leur réalisation. Les parlementaires sont bien placés pour s'assurer de la réalisation des engagements. En examinant de très près la législation, les budgets et la politique dans l'optique de réduire la pauvreté et en faisant usage de certains privilèges tels que l'accès aux services des ministères et des gouvernements, les parlementaires peuvent jouer un rôle majeur en garantissant que les promesses de développement se traduisent par des actions concrètes. Il est tout aussi important que les parlementaires puissent utiliser leurs fonctions pour mobiliser les simples citoyens et engager leurs électeurs dans le processus de développement.

11) L'Afghanistan et l'avenir de l'Alliance

Rapporteur général : M. Bert Koenders (Pays-Bas)

Réf : 068 PC 06E

Le rapport général de la Commission politique de la session de printemps 2006 souligne le fait que l'Afghanistan permet de déterminer la capacité de l'OTAN à répondre aux défis actuels et futurs en matière de sécurité. Les opérations alliées en Afghanistan sont indissociables du débat sur la transformation de l'Alliance et du fait que son issue aura un impact important sur la cohésion militaire et politique de l'OTAN.

Le Rapporteur en conclut que l'OTAN doit appliquer les leçons tirées des opérations en Afghanistan aux transformations militaires et politiques en cours. Parmi les enseignements tirés de l'Afghanistan, existe, entre autre, le fait que les Alliés doivent trouver et maintenir un consensus stable et à long terme au niveau des objectifs politiques et militaires et des moyens correspondants. L'amélioration de l'interopérabilité entre ses forces demeure d'une importance décisive pour le succès des opérations actuelles et futures de l'OTAN. La difficulté à trouver un consensus pour financer des opérations conjointes ayant limité son efficacité en Afghanistan, il est urgent que l'OTAN réexamine le processus de financement commun des opérations.

L'engagement de l'OTAN en Afghanistan reflète la prise de conscience que l'Alliance est au cœur d'une transformation à la fois physique et philosophique. D'une alliance défensive, elle est devenue une force qui agit au-delà de ses frontières traditionnelles pour assurer la sécurité et la stabilité de zones en crise. Afin d'empêcher la diffusion de telles crises, comme celles constatées dans le Caucase ou dans les Balkans, l'OTAN sera probablement impliquée dans des missions hors-zone qui comprendront le déploiement à plus long terme d'éléments à la fois militaires et civils.

A la différence de la Guerre froide, les Alliés devront accorder une grande importance à la prévention des conflits et il leur faudra ainsi utiliser des moyens militaires, politiques, économiques, en veillant à leur bonne coordination. Pour cette raison, l'OTAN doit être en mesure d'étudier tous les problèmes pouvant concerner la sécurité de ses Etats membres. La liste des thèmes est vaste et comprend, entre autre, des questions telles que l'Iran, l'Irak, le Congo, le Darfour et la sécurité énergétique. Ceci dit, l'Alliance ne doit pas devenir une *police mondiale* et son principe directeur doit être le pragmatisme. Les problèmes de sécurité ne relèvent pas tous directement de l'OTAN, et cette institution ne peut pas résoudre tous les problèmes. Il existe de nombreux problèmes de sécurité qui n'ont aucun lien avec l'usage de la force armée, et dont d'autres institutions, comme les Nations-Unies et l'Union européenne, peuvent davantage débattre que l'OTAN. Néanmoins, aujourd'hui, les défis complexes auxquels l'Alliance fait face exigeront davantage d'elle.

12) Le rôle de l'OTAN dans la sécurité de l'Asie centrale

Rapporteur : M. Marco Minniti (Italie)

Réf : 069 PCNP 06E

Le présent rapport fournit une brève description des problèmes de sécurité dans la région et des progrès réalisés par l'OTAN dans l'élaboration de relations de sécurité avec les cinq pays d'Asie centrale, à savoir la République kirghize, le Kazakhstan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

Situés dans un environnement géostratégique important, limitrophes de la Russie, de l'Iran, de la Chine et de l'Afghanistan, ces pays d'Asie centrale sont confrontés à de nombreux problèmes : conflits ethniques, traite d'êtres humains, trafic de drogue, accompagnés d'une instabilité politique et économique dont les conséquences se ressentent bien au-delà de la région elle-même. La région étant devenue un avant-poste de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme religieux et le trafic de drogue, les républiques d'Asie centrale apparaissent nettement comme un facteur de sécurité pour les pays de l'OTAN. Malheureusement, ces pays eux-mêmes sont faibles et pâtissent de bureaucraties officielles dépourvues de moyens humains et financiers, corrompues et inefficaces, qui n'ont été que légèrement réformées depuis la fin de l'ère soviétique. Les recettes des exportations de pétrole ou de gaz naturel sont souvent utilisées pour renforcer le pouvoir d'élites accrochées à leurs privilèges. Un grand nombre de personnes dépendent des gouvernements pour survivre et d'importants réseaux de favoritisme contribuent à concentrer le pouvoir présidentiel. La répression des groupes d'opposition et l'expansion de la corruption sont monnaie courante. Confrontés au radicalisme islamique et à de graves défis écologiques, se méfiant mutuellement les uns des autres, les pays d'Asie centrale pâtissent du réel danger que l'un d'entre eux bascule dans l'anarchie et devienne une source d'instabilité régionale.

Alors que les cinq pays d'Asie centrale sont tous membres du Programme de Partenariat pour la Paix (PPP), aucun n'envisage sérieusement d'adhérer à l'OTAN. Leur niveau de participation varie d'un pays à l'autre. Leur principale motivation de coopération au sein du PPP est leur besoin d'améliorer leurs capacités militaires. La coopération avec l'OTAN apporte aussi un sentiment renforcé de légitimité internationale. Les propres objectifs de l'OTAN pour la région visent l'obtention de la stabilité en Afghanistan, la mise en place de réformes militaires qui pourraient contribuer à une réforme démocratique plus large, et la modernisation des forces armées d'Asie centrale de manière à permettre une interopérabilité avec les forces de l'Otan lors d'opérations de maintien de la paix.

Le Rapporteur propose que l'Alliance continue à aider les pays d'Asie centrale, ne serait-ce qu'en montrant à ces pays partenaires la valeur ajoutée d'une coopération régionale plus étroite, en particulier dans les zones où ont lieu le trafic de drogue, la criminalité trans-régionale, les conflits autour de l'eau et des frontières et le terrorisme. Il est regrettable qu'il n'existe pas de coordination entre l'Union européenne et l'OTAN pour mettre conjointement en œuvre des réformes en Asie centrale.

Le Rapporteur conclut en lançant un appel en faveur de la coopération entre l'OTAN et l'Union européenne comme moyen le plus efficace d'accroître la stabilité et de faire progresser les réformes en Asie centrale.

13) L'Iran : un défi pour la coopération transatlantique

Rapporteur : M. Ruprecht Polenz (Allemagne)

Réf : 070 PCTR 06E

Après avoir brièvement rappelé les caractéristiques du programme nucléaire iranien et les raisons pour lesquelles la communauté internationale peut légitimement douter de sa vocation exclusivement civile, le rapporteur analyse les conséquences qu'aurait l'accès de l'Iran à la capacité nucléaire militaire : fragilisation accrue du régime de non-prolifération nucléaire, accentuation des tensions et de la course aux armements dans la région.

Face à ce défi, le rapporteur met en garde contre toute approche radicale et rejette une solution militaire qui ne pourrait à ses yeux que renforcer la détermination iranienne sans garantir l'arrêt des programmes menant à l'arme nucléaire. Il reconnaît toutefois qu'une solution diplomatique ne peut aboutir sans une forte détermination de la communauté internationale, associant aux occidentaux la Russie et la Chine. Il suggère qu'un moratoire de cinq ans en matière d'enrichissement et de retraitement de matières fissiles pourrait être proposé à l'Iran, ce délai étant mis à profit pour mettre au point un traité international sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires. Il estime également qu'un dialogue de sécurité et une coopération économique doivent être noués avec l'Iran. Pour le rapporteur, l'OTAN doit devenir l'enceinte au sein de laquelle les alliés coordonnent leur politique vis-à-vis de l'Iran.

14) Nécessité d'une cohésion transatlantique pour une meilleure interopérabilité en matière de technologies

Rapporteur général : M. Pierre-Claude Nolin (Canada)

Réf : 071 STC 06E

Dans l'environnement de sécurité post-Guerre froide, l'Alliance n'a de sens que si les forces alliées sont capables de participer efficacement à des opérations multinationales et à interagir les unes avec les autres. Ceci ne peut pas avoir lieu si la disparité actuelle des capacités transatlantiques demeure. Etant donné qu'une augmentation tangible des dépenses militaires en Europe n'est pas envisagée dans un avenir prévisible, l'unique chance de pourvoir à cette disparité des capacités consiste à promouvoir l'utilisation rationnelle des dépenses. Pour cela, les responsables européens doivent fixer des priorités claires à la recherche et au développement militaires ainsi qu'à l'acquisition de matériel militaire.

Les priorités fixées par l'Engagement capacitaire de Prague (ECP) apportent des directives très utiles mais les responsables politiques doivent aussi tenir compte de réalités plus éloignées, en particulier de la notion de *guerre info-centrée*.

Le projet de rapport met en évidence deux ensembles de capacités :

1) les capacités « centrées sur la plate-forme », conçues pour accroître l'aptitude des pays à participer à des opérations hors-zone. La plupart de ces capacités – telles que le transport aérien stratégique, le ravitaillement en vol, les munitions à guidage de précision ou la défense contre les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires – sont prises en compte par l'ECP.

2) les capacités « info-centrées ». L'interopérabilité dans la guerre info-centrée ne concerne pas simplement l'acquisition de matériel moderne, elle signifie aussi l'aptitude à se « brancher » aux réseaux d'autres nations et à recevoir et partager des informations intéressantes en temps réel. La guerre info-centrée relie toutes les entités combattantes au sein d'un réseau interactif, en utilisant l'imagerie par satellite, les avions de reconnaissance pilotés et non pilotés, la détection au sol et d'autres aides indispensables. Ceci doit permettre une meilleure capacité d'adaptation des forces armées.

Le développement de capacités info-centrées propres doit non seulement permettre aux pays européens d'interagir avec les forces américaines, mais aussi de leur garantir une autonomie militaire en les libérant de l'obligation de reposer exclusivement sur les ressources info-centrées américaines. Toutefois, à court et à moyen terme, les technologies américaines les plus avancées demeureront indispensables pour les combats armés de la coalition, notamment lorsqu'il s'agit de la *NRF*, la force de réaction de l'OTAN. En conséquence, il est essentiel que les Etats-Unis et leurs alliés renforcent leur dialogue afin de faciliter les politiques de transfert de technologies ainsi que le partage d'informations techniques. Les efforts de l'OTAN doivent être soutenus et renforcés afin de développer une architecture globale de guerre info-centrée avec des protocoles et des interfaces communs, dans laquelle tous les alliés pourraient « se brancher » facilement et en temps réel.

15) La politique nucléaire de l'Iran

Rapporteur : Mme Diana Strofova (Slovaquie)

Réf : 072 STCMT 06E

Le défi du programme nucléaire de l'Iran oblige la communauté euro-atlantique à imaginer une stratégie claire et commune envers l'Iran. Une telle politique stratégique devra être fondée sur une compréhension satisfaisante et sérieuse des caractéristiques technologiques de ce programme afin d'éviter les nombreux mythes pouvant conduire à des décisions non fondées.

Si l'on examine l'étendue des projets nucléaires de l'Iran, il est évident que ce pays cherche à développer tous les éléments du cycle du combustible nucléaire, y compris l'exploitation du minerai d'uranium, la production du « gâteau jaune », la conversion de l'uranium, l'enrichissement de l'uranium, la fabrication du carburant, la construction de réacteurs nucléaires produisant de l'énergie et de réacteurs de recherche (y compris les usines d'eau lourde), l'évacuation du combustible irradié et le retraitement. Le fait que l'évolution de l'Iran ait été inégale dans différents secteurs du cycle du combustible nucléaire est intéressant. Par exemple, les avancées en matière de conversion et d'enrichissement de l'uranium semblent bien plus tangibles que les progrès réalisés au niveau de la construction de centrales électriques civiles. Les soupçons à l'égard du programme nucléaire de l'Iran sont également renforcés par les nombreux antécédents de dissimulation dans ce pays, la coopération de Téhéran avec le réseau A.Q.Kahn et l'absence de logique économique ferme pour l'ensemble du cycle nucléaire.

Depuis la découverte d'installations nucléaires en août 2002, tous les efforts internationaux faits pour résoudre le problème ont abouti à une impasse. Même si ce qu'il est convenu d'appeler l'initiative UE-3, les nombreux essais réalisés par l'AIEA et la récente proposition russe peuvent être considérés comme des efforts de conciliation, tous ont échoué étant donné que l'Iran revendique le droit d'avoir un programme nucléaire indépendant, souverain et autonome.

Ce droit est prévu par le Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) mais le problème réside dans le fait qu'il a été régulièrement constaté que l'Iran procède à des actions secrètes, ce qui entraîne un manque de confiance à son égard.

Bien qu'il n'existe pas de preuves certaines, de sérieux indices laissent présumer un vif intérêt de l'Iran pour l'élaboration d'armes nucléaires. L'Iran poursuit en outre un important programme de développement et de fabrication de missiles. Le stade du développement de ces missiles reste flou ainsi que le rythme de sa progression puisque l'Iran dépend en grande partie de l'aide étrangère en matière de technologie.

L'Iran démontre clairement les faiblesses du système international actuel de non-prolifération nucléaire. La principale difficulté vient du fait que la norme internationale est trop permissive, le TNP ne prévoyant pas de sanctions tangibles et automatiques contre ceux qui le violent. Le traité omet également d'aborder efficacement le problème de la double utilisation des réacteurs nucléaires et des combustibles fissiles. Enfin, le pouvoir de vérification de l'AIEA demeure limitée même lorsque l'on constate qu'un pays est en infraction.